AUBERGENVILLE

La carte scolaire bus

La carte scolaire bus est délivrée par OPTILE (Organisation Professionnelle des Transports d'Ile-de-France)

Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km (itinéraire piéton sur google maps).

Conditions de validité

Un aller-retour par jour pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

Conditions de délivrance

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire, puis envoyé au transporteur par courrier postal, accompagnés des justificatifs demandés.

Coût 2023/2024

- 140,20€
- Participation ville : 140,20€
- Participation famille : 0 €

Liens utiles
Plus d'infos sur la carte scolaire
Le Pass Local
La carte Imagine'R et les autres titres de transport